



Fédération Française de Football
DISTRICT HAUTE-MARNE DE FOOTBALL



COMMISSION DES COMPETITIONS

ORGANISATION DES COMPETITIONS 2025/2026

ACCESSIONS ET RETROGRADATIONS SUPPLEMENTAIRES

Accessions et rétrogradation supplémentaires :

- PREZ BOURMONT 1 – repêché en R3
- SUD CHAMPAGNE 1 – repêché en D1
- MONTIER EN DER 2 – repêché en D2
- FAYL BILLOT 1 – accède en D2
- ENTENTE TROIS CHATEAUX 1 – refus de repêchage en D2 -> D3
- CHALINDREY 2 – refus de repêchage en D2 -> D3
- CHAMOUILLEY 2 – repêché en D3
- POISSONS 2 – repêché en D3
- ROUVROY 1 – accède en D3 -> D3
- BOURBONNE 2 – infraction Statut de l'Arbitrage pour intégrer D3 -> D4
- IS EN BASSIGNY 1 – refus de s'engager en D3 -> D4
- BIESLES – pas d'équipe en 2025/2026

CHAMPIONNATS SENIORS MASCULINS



1 poule de 12 équipes en aller-retour



2 poules de 12 équipes en aller-retour



3 poules de 12 équipes en aller-retour



2 poules de 12 équipes et 1 poule de 14 équipes
en aller-retour

COUPE DE HAUTE-MARNE PRINCIPALE SENIORS MASCULINS

Le tirage au sort du 1^{er} tour de la Coupe de Haute-Marne Principale aura lieu le mardi 19 août 2025 à 12h en direct sur les réseaux du District. Cette saison, 58 équipes sont engagées au premier tour.

CHAMPIONNATS SENIORS FEMININS



Football à 11

Actuellement, 2 équipes Haut-Marnaises sont engagées.

Des échanges sont en cours afin de mettre en place un championnat Interdistricts Champagne-Ardenne. Pour rappel, deux montées en Régional 2 seront attribuées à l'issue de la saison 2025-2026 sur l'ensemble du territoire Champagne-Ardenne.

Dans le cas où ce championnat ne se mettrait pas en place, une solution de repli sera proposée aux clubs concernés.

Football à 8

1^{ère} phase :

- 1 poule de 8 équipes et 1 poule de 7 équipes en aller simple
- Les équipes premières, deuxièmes et troisièmes de chaque poule se retrouveront en poule haute pour la 2^{ème} phase.
- Les autres équipes seront en poule basse pour la 2^{ème} phase.

2^{ème} phase :

- ✓ Poule haute : 6 équipes en aller-retour (sous réserve).
- ✓ Poule basse : 9 équipes en aller simple (sous réserve).
- ✓ Les équipes souhaitant s'engager en cours de saison intégreront la poule basse.

COUPE DE HAUTE-MARNE

- La Coupe Féminine à 8 se déroulera en phase éliminatoire à partir des ¼ de finale. En fonction du nombre d'équipes engagées, un tour préliminaire pourra avoir lieu en amont.



CHAMPIONNAT

1^{ère} phase :

- 1 poule de 8 équipes et 1 poule de 7 équipes aller simple
- Le premier de chaque poule et le meilleur deuxième accèdent en Interdistricts CHAMPAGNE ARDENNE pour la 2^{ème} phase.
- Le moins bon deuxième, les troisièmes et quatrièmes de chaque poule ainsi que le meilleur cinquième accèdent en Départemental 1 pour la 2^{ème} phase.
- Les équipes restantes seront en Départemental 2 pour la 2^{ème} phase.

2^{ème} phase :

- ✓ Interdistricts Champagne Ardenne de 12 équipes en aller simple géré par le District de l'Aube.
- ✓ Départemental 1 : une poule de 6 équipes en aller-retour.
- ✓ Départemental 2 : une poule de 6 équipes en aller-retour (sous réserve).

COUPE DE HAUTE-MARNE

- La Coupe se déroulera en phase éliminatoire à partir des ¼ de finale. En fonction du nombre d'équipes engagées, un tour préliminaire pourra avoir lieu en amont.



CHAMPIONNAT

1^{ère} phase :

- 1 poule de 10 équipes et 1 poule de 9 équipes aller simple
- Le premier de chaque poule et le meilleur deuxième accèdent en Interdistricts CHAMPAGNE ARDENNE pour la 2^{ème} phase.
- Le moins bon deuxième, les troisièmes et quatrièmes de chaque poule ainsi que le meilleur cinquième accèdent en Départemental 1 pour la 2^{ème} phase.
- Les équipes restantes seront en Départemental 2 pour la 2^{ème} phase.

2^{eme} phase :

- ✓ Interdistricts Champagne Ardenne de 12 équipes en aller simple géré par le District de l'Aube.
- ✓ Départemental 1 : une poule de 6 équipes en aller-retour.
- ✓ Départemental 2 : une poule de 10 équipes en aller simple (sous réserve).

COUPE DE HAUTE-MARNE

- La Coupe se déroulera en phase éliminatoire à partir des 8^{ème} de finale. En fonction du nombre d'équipes engagées, un tour préliminaire pourra avoir lieu en amont.

CHAMPIONNAT INTERDISTRICTS

- ✓ Le District Ardennes est gestionnaire des compétitions U14 et U16 lors de la saison 2025/2026.



1^{ère} phase :

- ✓ Départemental 1 : une poule de 10 équipes en aller simple. Les six premiers accèdent en Interdistricts 10/52 pour la 2^{eme} phase. Les 4 autres équipes seront en U13 D1
- ✓ Départemental 2 : deux poules de 10 équipes et une poule de 9 équipes en aller simple. Les deux premiers de chaque poule et les deux meilleurs troisièmes accèdent en Départemental 1 pour la 2^{eme} phase.

2^e phase :

- ✓ Interdistricts Aube/Haute-Marne de 12 équipes en aller simple géré par le District Haute-Marne.
- ✓ Départemental 1 : deux poules de 6 équipes en aller-retour.
- ✓ Départemental 2 : quatre poules de 5 ou 6 équipes en aller-retour (sous réserve).

COUPES DE HAUTE-MARNE

- Deux coupes sont proposées : la Coupe U13 pour les équipes 1 et la Coupe U13 des Réserves pour les équipes 2,3 et 4.
- Les Coupes se dérouleront en phase éliminatoire à partir des 8^{ème} de finale. En fonction du nombre d'équipes engagées, un tour préliminaire pourra avoir lieu en amont.



CHAMPIONNAT INTERDISTRICTS

- ✓ Le District Haute-Marne est gestionnaire de la compétition lors de la saison 2025/2026.
- ✓ Le championnat se déroule en 2 phases.
- ✓ Les engagements se clôturent mi-août 2025.

1^{ère} phase :

- ✓ Géographique : 1 poule AUBE/HAUTE MARNE et 1 poule MARNE/ARDENNES en aller simple.

2^{ème} phase :

- ✓ Géographique et de niveau en fonction des classements de la première phase en aller simple (sous réserve).



CHAMPIONNAT INTERDISTRICTS

- ✓ Le District Marne est gestionnaire de la compétition lors de la saison 2025/2026.

